

ÉCOLE DE L'AQUARELLE-ARMAND-FRAPPIER
SAINT-CONSTANT, PROVINCE DE QUÉBEC
DEUXIÈME (2^e) SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
2022-2023

**PROCÈS-VERBAL de la deuxième séance du conseil d'établissement de l'école de
l'Aquarelle-Armand-Frappier, tenue le 25 octobre 2022, au salon du personnel du
pavillon Armand-Frappier**

MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT PRÉSENTS

Représentants des parents : Mesdames Julie Hurtubise, Nicoleta Le Page, Valérie Bédard et Valérie Laramée

Représentants des enseignants : Mesdames Nathalie Routhier, Vanessa Labelle, Marie-Ève Croteau et Émilie Proulx

Représentant du personnel de soutien : Madame Mylène Toupin

Représentant du personnel professionnel : Madame Molly Vaillant

**Représentant du service de garde : Mesdames Marie-Josée Ménard et Mylène Toupin,
Monsieur Philippe Ménard**

Direction adjointe de l'école : Madame Geneviève Desmarais

Direction de l'école : Monsieur Éric Yockell

MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ABSENTS

Représentants des parents : Mesdames Tanja Mutlak et Évelyne Rouillard

Représentants des enseignants : Aucun

Représentant du personnel de soutien : Madame Nadia Côté

Représentant du personnel professionnel : Aucun

Représentant du service de garde : Aucun

Direction adjointe : Madame Judith Côté

AUTRES PERSONNES PRÉSENTES

Représentant du public : Madame Maira Santos (maman de Thomas Santos Olivéira)

1. Mot de bienvenue et présences

La présidente Madame Julie Hurtubise souhaite la bienvenue à tous, constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance à 19h01.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 25 octobre 2022

Madame Julie Hurtubise procède à la lecture de l'ordre du jour. De plus, Mme Hurtubise précise que le sujet « Photos scolaires » va être discuté au point « 15. Varia ».

C.E.22-23-010 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Nicoleta Le Page que les membres du conseil d'établissement adoptent l'ordre du jour tel que présenté par Mme Hurtubise et modifié par la suite.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption et suivi du procès-verbal du mardi 27 septembre 2022

C.E.22-23-011 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Hurtubise que plusieurs corrections soient faites.

C.E.22-23-012 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Valérie Bédard d'adopter le procès-verbal tel que présenté par Mme Julie Hurtubise et modifié par la suite.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

4. Questions du public

Aucune question reçue par la direction de l'école ni par les membres du CÉ. Les questions du public peuvent être transmises en personne, dans les séances du CÉ, ou par courriel à la direction de l'école. Cependant, sur place Mme Maira Santos se demande comment être plus active dans l'école et aimerait investir du temps. Mme Hurtubise l'invite à faire partie de l'OPP et du comité l'an prochain.

5. Informations du représentant au comité de parents

- Mme Hurtubise informe le CÉ sur les suivants :

- La réunion du comité des parents a eu lieu 2 semaines avant.
- Des changements possibles dans la politique de transport, au niveau du comité du CÉ. Les membres ont le droit de parole sur ces changements. Mme Hurtubise demande au CÉ d'en faire la lecture et de renvoyer les modifications avant le 16 novembre.
- Les résultats du sondage envoyé par CSSDGS aux parents, sur le plan d'engagement vers la réussite, seront disponibles au mois de décembre.

- M. Yockell répond que seulement 66 parents ont répondu au premier résultat d'octobre. Les professeurs sont impliqués dans les rappels aux parents pour le mois de novembre. La date de remise du plan a été modifiée et celui-ci est repoussé en janvier.

- La demande de traduction du sondage dans d'autres langues n'a pas été retenue pour cette année (sujet à la loi 101).

6. Informations de la représentante de l'OPP

Aucune nouvelle information.

7. Informations de la technicienne du service de garde

- Mme Mylène Toupin informe les membres du CÉ sur les suivants, concernant les activités des journées pédagogiques :

- explique l'horaire des journées pédagogiques;
- énumère les activités ainsi que le nombre d'élèves ayant accès aux activités;
- la tarification pour les activités de 2022-2023 reste semblable, sauf des petits ajustements, suite aux annulations intervenues;
- les activités du 12 décembre et 28 avril sont faites suite à un partenariat avec Promotion Zone;
- pour l'activité du 11 novembre, afin de remplacer l'annulation du Tomalex Muai Thai, Mme Cindy Côté a été proposée par Promo Zone; un changement de tarif a été effectué (le nouveau prix est de 15\$/activité+tarif de base);
- la capacité maximale d'accueil pour l'activité du 18 novembre (Biodôme) est de 140 personnes;
- possibilité de changement pour l'activité du 12 décembre (camping M. Paquette) causé par le tunnel fermé;
- étant donné que l'activité prévue le 9 janvier (MontVR) avait une capacité maximale de 80 personnes, celle-ci a été annulée et remplacée par une activité à l'école, « Journée PPP » (pyjama-pizza-plein air); ceci entraîne une modification de tarif (le nouveau prix sera de 5\$/activité+tarif de base);

- Mme Nicoleta Le Page souligne les bons coups du service de garde : inscription du max et min de la journée pédagogique et infos sur l'adhésion des journées pédagogiques dans le formulaire.

C.E.22-23-013 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Julie Hurtubise d'approuver les changements apportés aux activités du 11 novembre 2022 et 9 janvier 2023, ainsi que les nouveaux tarifs correspondants.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

8. Dénonciation d'intérêts personnels (à compléter après la rencontre)

À faire seulement par les membres représentants au comité des parents, à la fin de la rencontre.

9. Projet éducatif de l'école (Mise à jour et échéancier) – point d'information

M. Yockell informe les membres du CÉ sur les suivants :

- Orientation et objectifs seront revus prochainement. Cependant, pour le moment les

efforts sont axés sur les valeurs de l'école.

- Les dates de remises pour le projet éducatif sont modifiées. Les dates sont reportées à la semaine de relâche.
- L'école attend les résultats des sondages.
- Les élèves allophones feront partie du plan à long terme de l'école.

10. Formation obligatoire à l'attention des membres du conseil d'établissement – point d'information

M. Yockell compte sur le support de son conseil pour faire de l'autoformation. Les capsules du ministère sont bien faites et complètes et se retrouvent ici :

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-etsecondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire/>

11. Présentation de quelques mesures financières – point d'information

- M. Yockell mentionne que les montants reçus du ministère pour ces mesures doivent être investis dans nos élèves. Il souligne quelques points importants des mesures financières :
- L'annexe 48 – « Sorties scolaires en milieux culturels » – promotions de la culture
- L'annexe 81 – « À l'école on bouge » - promotions des saines habitudes de vie (activités physiques de minimum 60 minutes)
- L'annexe 99 - « École accessible et inspirante » - projets particuliers ou activités à l'école

12. Règles de régie interne – point de décision

- Ce point sera discuté à la prochaine séance; Mme Nicoleta Le Page souhaite apporter quelques changements au document proposé par M. Yockell. Elle soumettra ses recommandations au comité et à la direction, via courriel.
- Le document est passé de 22 pages à 13 pages.
- Mme Julie Hurtubise demande des informations supplémentaires sur les règles. M. Yockell fait une mise au point de ces demandes.

13. Normes et modalités d'enseignement (documentation sur place) – point de décision

- M. Yockell explique en résumé les normes et modalités. Chaque cycle a ces propres normes.
- Le document à jour sera publié sur le site web de l'école dans les jours suivants.
- Mme Croteau explique le fonctionnement des évaluations. Ce document permet l'évaluation des élèves de tous les niveaux.
- Les membres parents soulignent que les niveaux 4 et 6e année ont reçu déjà les dates des épreuves ministérielles.

- Pour la 6^e année, l'examen ministériel compte pour 10%.
- Mme Nicoleta Le Page pose une question : comment prendre connaissance des évaluations pour mieux comprendre les détails du niveau de l'enfant ? Mme Le Page fait référence aux manques d'information sur les premières évaluations. Mme Croteau répond que les évaluations se basent sur un outil solide de correction, mais que pour avoir plus de détail sur l'évolution de l'élève il est préférable de communiquer directement avec l'enseignant. Certains professeurs montent un porte-document avec les élèves pour permettre aux parents de bien comprendre le déroulement de leur parcours scolaire. Les traces sont envoyées aux parents à la maison, selon l'enseignant précise Mme Croteau.
- Mme Émilie Proulx explique aussi que la communication va tranquillement changer. Les professeurs veulent aller vers des traces d'observations.

C.E.22-23-014 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Nicoleta Le Page d'approuver les normes et modalités d'enseignement.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

14. Sorties éducatives – point de décision

M. Yockell présente aux membres du CÉ trois activités éducatives pour le niveau préscolaire :

- Théâtre Tortue Berlué (découvrir l'univers du théâtre dans l'autobus magique et transformé) sous l'annexe 99 - le 1^{er} novembre 2022 pour un prix de 7,75 \$/enfant
- Théâtre Tortue Berlué (amitié, respect et affirmation de soi) – sous l'annexe 99 – le 19 décembre 2022 pour un prix de 7,75 \$/enfant
- Théâtre Tortue Berlué - sous l'annexe 48 – le 24 avril 2023 pour un prix de 17,40 \$/enfant

M. Yockell présente aux membres du CÉ une sortie éducative pour la 6^e année : voyage à Ottawa le 13 juin 2023

- prix de 120 \$/élève;
- départ à 7h15, retour à 20h30;
- plusieurs visites aux musées et activités dans la journée;
- possibilité de paiement en plusieurs versements
- capacité maximale : 100 enfants et 7 adultes
- Julie demande si l'OPP peut faire une levée de fonds pour aider les parents à payer les frais de cette activité. Si besoin, une communication entre l'OPP et les enseignants sera faite.

C.E.22-23-015 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Valérie Bédard d'approuver les activités présentes et les prix correspondants.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

15. Varia (photos scolaires)

Mme Julie Hurtubise fait part aux membres du CÉ des déceptions de certains parents pour les photos scolaires de cette année. Elle demande la possibilité de faire d'autres soumissions afin d'évaluer les options des parents pour les photos scolaires. M. Yockell indique que le minimum serait de 3 soumissions.

- Les déceptions reçues sont : manque d'originalité, manque de finition pour les enfants, yeux fermés.
- Mme Molly Vaillant mentionne que le manque de coopération de la part de l'enfant complique le processus de photographie. Elle précise aussi que le personnel enseignant fait de son mieux pour que chacun des enfants ait une belle photographie.
- Mme Marie-Ève Croteau nomme la beauté des photos de son groupe. Les enjeux de l'école Aquarelle sont le manque d'espace dans les journées photo. Ceci complique le bon fonctionnement de l'évènement.
- M. Yockell explique le partenariat de longue date et tient par politesse de tenter une première communication avec eux afin de voir les possibilités à long terme. La personne responsable devra expliquer les inconforts des parents et voir l'ouverture du fournisseur actuel, Fotoplus.
- Mme Nicoleta Le Page propose l'aide de son mari qui est photographe afin de répondre aux questions que les membres du CÉ pourraient avoir.
- Mme Émilie Proulx dit que le personnel de la compagnie photographique a changé cette année et que cela pourrait expliquer le manque de professionnalisme.
- Mme Valérie Bédard se propose de trouver 3 soumissions pour l'année prochaine.
- M. Yockell mentionne que le budget est de 10.000 \$ à concurrence de 120 membres du personnel + 870 élèves.

C.E.22-23-016 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Valérie Bédard d'approuver la recherche des soumissions en services photographiques et d'informer le fournisseur actuel autant sur les plaintes des parents que sur la décision éventuellement prise dans ce sens.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

16. Levée de la rencontre

C.É.22-23-017 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Julie Hurtubise levée de l'assemblée à 20h16.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Julie Hurtubise
Présidente du Conseil d'établissement

Éric Yockell
Directeur